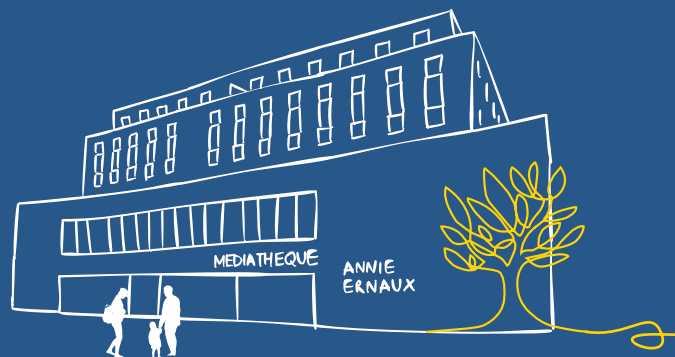


En 2024

construisons ensemble
une ville pour y vivre



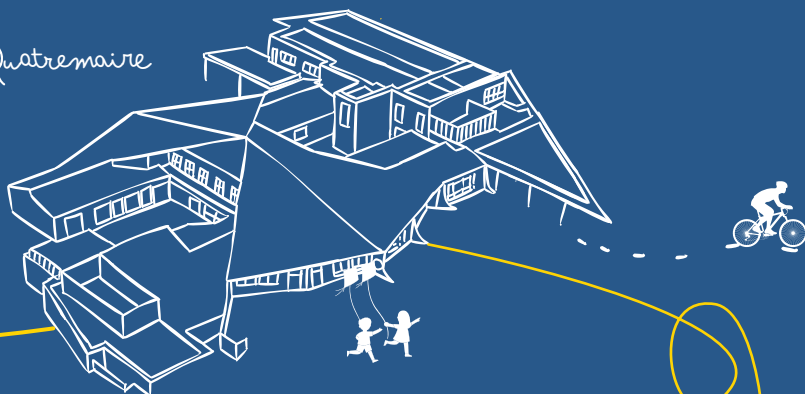
future piscine



PAGE 6

**UNE VILLE
POUR Y VIVRE**

école Jacqueline-Quatremaire




future maison de santé



MAGAZINE
D'INFORMATION
DE LA COMMUNE
DE VILLETANEUSE



#17
DÉC.
2023



Banquet 2024 des Séniors

Jeudi 18 janvier 2024 à 12H
au gymnase Jesse-Owens

INSCRIPTIONS AUPRÈS DU PÔLE AUTONOMIE ET INCLUSION
AVANT LE VENDREDI 29 DÉCEMBRE 2023
5 RUE DU 19 MARS 1962 • TÉL. 01 85 57 39 03

Toute l'actualité de votre Ville
mairie-villetaneuse.fr



ÉDITO



Chères Villetaneusiennes,
 Chers Villetaneusiens,

Nous voici arrivés à la fin de l'année 2023, conclue en beauté par nos désormais traditionnels Jours Solidaires. Malgré l'inflation qui a impacté l'ensemble des ménages, je suis fier de constater que nous avons su exprimer avec force notre valeur essentielle : la solidarité.

Durant cette année 2023, j'ai maintenu le cap de l'ensemble de nos projets, tout en développant les services à la population. Je suis très heureux d'avoir, comme chaque année, fait le tour de l'ensemble des quartiers de la ville dans le cadre de nos comités de quartiers. J'ai plaisir à vous y retrouver toujours en nombre pour évoquer et traiter les problématiques rencontrées au quotidien.

Permettez-moi de vous adresser, avec quelques jours d'avance et au nom de l'ensemble des élus de la municipalité, mes meilleurs vœux pour l'année 2024. Des vœux de bonheur, de santé, d'épanouissement mais aussi de paix, ici comme ailleurs. Cette année, nous continuerons de construire une ville pour y vivre, c'est le sens des vœux de la municipalité. Avec vous, et pour vous, Villetaneuse se transforme. Je vous souhaite de très joyeuses fêtes de fin d'année.

Villetaneuse, le 18 décembre 2023

Dieunor Excellent,
 Maire de Villetaneuse

SOMMAIRE

REGARDS

4

Devenir citoyen français, la Maison Commune-Espace Numérique ouvre ses portes, commémoration en mémoire des victimes du 17 octobre 1961, rassemblement contre la barbarie terroriste, armistice du 11 novembre 1918, le premier forum du logement, marche contre les violences faites aux femmes...



VŒUX

6

Cette année, la municipalité a choisi de mettre en avant les nombreux projets de construction d'équipements et d'aménagement qui sont en cours ou vont démarrer dans les prochains mois. Après « Villetaneuse Ambitieuse », place à la « Ville pour y vivre » !



JEUNESSE

8

Une vingtaine d'élèves de la Classe Olympique du collège Lucie-Aubrac ont pu découvrir les coulisses du Stade de France, lieu mythique de la première victoire de la France en coupe du monde de football en 1998. Suivons le guide !



LOGEMENT

10

Le logement est la préoccupation de nombreux Villetaneusiennes et Villetaneusiens. Il peut s'agir de l'attente d'un logement adapté à sa situation familiale, de difficultés rencontrées en tant que locataire ou bien d'une recherche de mobilité résidentielle... on fait le point sur une priorité de la municipalité.



VIE LOCALE

12

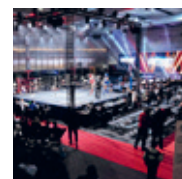
- Un nouveau mandat pour nos jeunes conseillers
- Compostez... dame nature vous remerciera !
- Une avocate s'installe en ville
- Villetaneuse a brillé en coupe Gambardella !



AGENDA

14

Notre sélection de rendez-vous à ne pas manquer les prochains mois !





Cérémonie des naturalisés Le 11 octobre 2023, M. le Maire Dieunor Excellent, accompagné de son adjoint Majide Ammad et de ses conseillers Fathia Belguesmia, Noëllise Gibon et Saül Charles, ont célébré l'arrivée de nouveaux français naturalisés au sein de l'Hôtel de Ville. Chaque français a reçu un bouquet de fleurs ainsi qu'un cadeau. Le chant collectif de La Marseillaise fut le point d'orgue de la cérémonie qui s'est terminée avec un pot convivial dans le hall de l'Hôtel de Ville. (© DR)

DEVENIR CITOYEN FRANÇAIS



LA MCEN OUVRE SES PORTES

POUR LES VICTIMES DU 17 OCTOBRE 1961

La journée portes-ouvertes à la Maison Commune Espace Numérique fut l'occasion pour les usagers et curieux de découvrir les différents services et accompagnements proposés par les agents France Services et les conseillers numériques : ateliers informatiques, accompagnement CAF et Pôle Emploi, permanences juridiques... (© VP)

Commémoration en mémoire des victimes du massacre du 17 octobre 1961 Dieunor Excellent, le Maire, et la municipalité de Villeteuse ont commémoré, en présence de la Vice-consule d'Algérie, Madame Nadia Kelfah, la mémoire des victimes du massacre du 17 octobre 1961, devant des villeteusiens venus en nombre. Ensuite, la municipalité a proposé une projection du documentaire «Rock Against Police», de Nabil Djedouani, qui revient sur le mouvement musical qui s'est développé dans les années 1980 pour dénoncer notamment les violences policières qui parfois résonnent encore tristement aujourd'hui. (© SJ)



CONTRE LA BARBARIE !

FIN DE LA GRANDE GUERRE

Un hommage et une condamnation unanimes Le lundi 16 octobre 2023, M. le Maire Dieunor Excellent et la municipalité ont rendu hommage à Dominique Bernard, professeur de lettres, lâchement assassiné le 13 octobre 2023 au lycée Gambetta d'Arras. Cet hommage était aussi un triste anniversaire, trois ans jour pour jour après l'assassinat de Samuel Paty. Mais chaque fois que la République française sera attaquée ainsi, Villeteuse se dressera pour défendre l'école et ses enseignants qui font la fierté de la Nation. (© SJ)

Le 11 novembre 1918 vers 5h30 du matin, l'armistice est signé Dieunor Excellent, le Maire, et la municipalité de Villeteuse ont commémoré cet événement au cimetière communal. Au lendemain de cette signature, une guerre effroyable s'achevait avec la mort de plus d'un million de Français et près de dix millions d'hommes et de femmes au total. En octobre 1922, cette date devient jour férié. Entre 1920 à 1925, 36 000 monuments aux morts sont édifiés dans le pays, pratiquement un dans chaque commune. Enfin, la loi du 28 février 2012, étend l'hommage à tous les morts pour la France, des conflits anciens ou actuels. (© DR)



PREMIER FORUM DU LOGEMENT ET DE L'HABITAT

Pour cette première édition, de nombreux partenaires ont répondu présents : Plaine Commune Habitat, Action Logement, l'ADIL 93, l'ARS, Plaine Commune, la CAF, le CCAS, Veolia, ENGIE et l'association « Vivre Ensemble ». Tarik Zahidi, premier Adjoint au Maire délégué au logement et à la lutte contre l'habitat indigne, a salué cette première réussie et a ouvert un temps d'échange avec les habitants et les partenaires. (© EQ)



LA JEUNESSE EN CONSEIL

Lancement du nouveau Conseil des Jeunes édition 2023 ! Le 17 novembre dernier, Dieunor Excellent, le Maire, en présence de ses adjoints Tarik Zahidi et Majide Ammad, a accueilli les nouveaux membres du Conseil des Jeunes dans la salle du Conseil municipal. Pour cette deuxième édition, deux ans après le lancement de cette démarche, le Conseil des Jeunes de Villetaneuse répond plus que jamais à une réelle volonté de participation des jeunes de notre ville. Bon mandat à tous ces nouveaux conseillers ! (© VP)



«PAS UNE DE PLUS !»

Contre Les Violences Faites Aux Femmes Le 25 novembre, c'était la Journée Internationale de Lutte contre les Violences Faites aux Femmes. Villetaneuse s'associe, comme chaque, à cette journée symbolique pour sortir du tabou, libérer la parole et informer sur les dispositifs d'aides. (© VP)



LES LAURÉATS FÉLICITÉS !

Affluences et talents Ce sont des caps, et toutes et tous l'ont franchi avec talent. Que ce soit les collégiens (très nombreux) qui, maintenant, traversent leurs années de lycée, ou ceux qui ont obtenu leur «bachot» ou plus pour aller encore plus loin, toutes et tous ont reçu les félicitations de la Municipalité les 14 et 15 décembre derniers. (© EQ et SD)



LES JOURS SOLIDAIRES

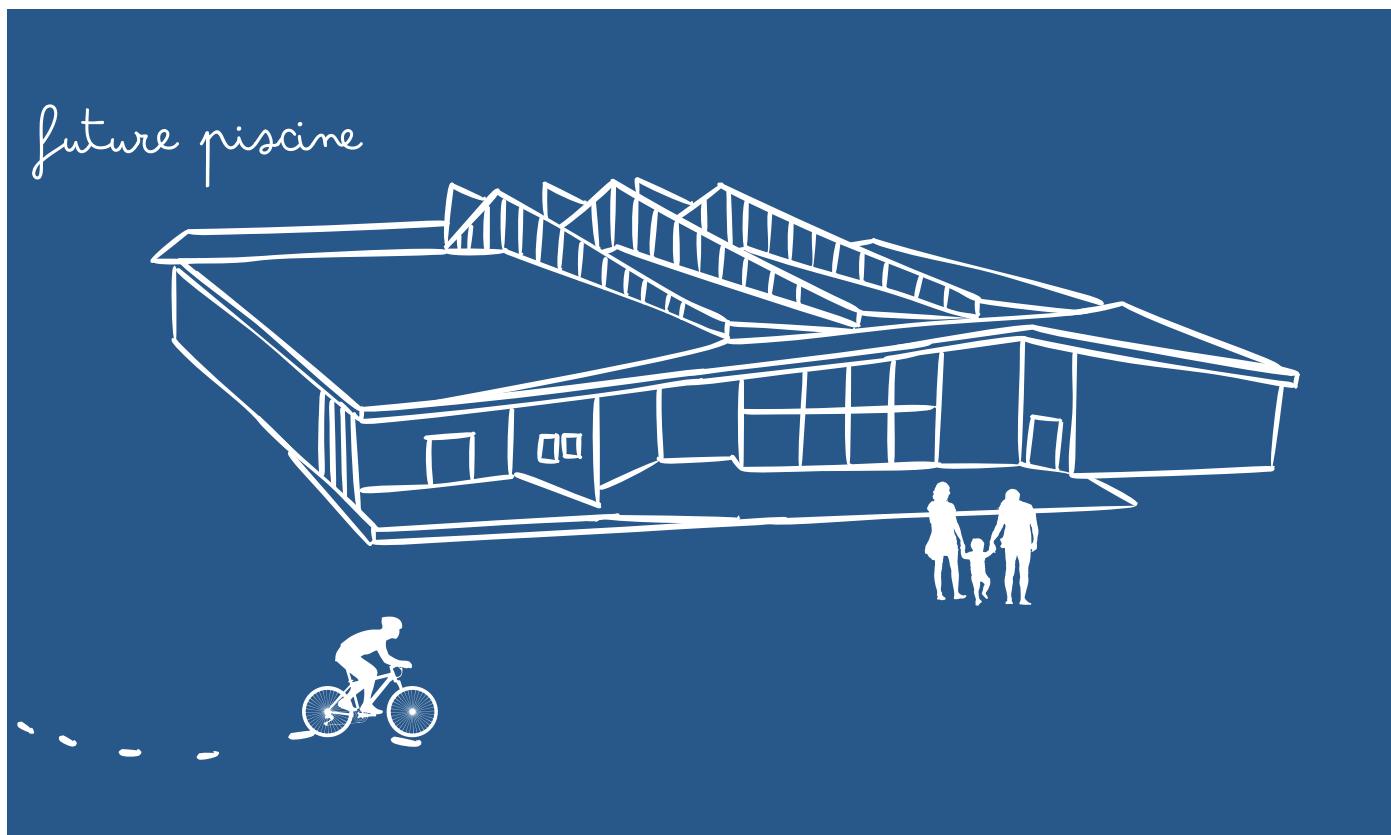
Chaleur, douceurs, bonheur... Une nouvelle fois cette année, la solidarité s'est déclinée sous toutes ses formes à Villetaneuse avec pour point d'orgue le jour de la désormais traditionnelle Foire Solidaire, le 16 décembre dernier. Stands gourmands, jeux pour tous, spectacle pour enfant, cinéma dans une caravane, manège à vélo, jeux de bois et d'équilibre qui ont eu un grand succès, spectacle de feu très impressionnant avec la Cie Tombs Creatius. Ces animations laisseront de merveilleux souvenirs. (© EQ)

ACCÉDER
 À LA PHOTOTHÈQUE
 SUR LE SITE DE LA VILLE



CONSTRUISONS **UNE**

Cette année, la municipalité a choisi de mettre en avant les nombreux projets de construction d'équipements et d'aménagement qui sont en cours ou vont démarrer dans les prochains mois. Après « Villetaneuse Ambitieuse », place à la « Ville pour y vivre » !



Croquis du futur centre aquatique de Villetaneuse, dont la construction par Plaine Commune débutera courant 2024. © Anaïs Yong

En effet, de nombreux projets d'aménagement et de construction ont été lancés en 2023, pour commencer à transformer le cadre de vie, dans tous les quartiers. En 2024, de nouvelles transformations auront lieu. Ces vœux sont l'occasion de faire un point d'étape sur les grandes réalisations de 2023 et sur les projets de 2024.

Tout d'abord, l'année 2023 a été consacrée à l'avancement de nombreuses études de faisabilité, de programmation et de conception pour plusieurs projets. On peut

ainsi citer la Maison de Santé (étude environnementale très poussée au vu du site de construction), le poste de police municipale (études de faisabilité puis de conception), le centre nautique (études de conception pilotées par Plaine Commune), la future salle de sports de combat du quartier Langevin (études de faisabilité) ou encore les projets du centre-ville comme le futur CICA et le Château Laurent (ex-CICA) dans le cadre d'études préliminaires et de structure.

Mais au-delà de ces avancées parfois peu perceptibles, de nombreux projets sont entrés en phase opérationnelle.

VILLE POUR Y VIVRE

« EN 2024, NOUS MAINTENONS LE MÊME NIVEAU D'EXIGENCE ET DE SUIVI POUR CONTINUER LA TRANSFORMATION DE VILLETANEUSE ET EN FAIRE UNE VILLE AGRÉABLE, SÛRE, DURABLE ET VIVANTE »



DIEUNOR EXCELLENT, MAIRE

Au début de l'année, le centre nautique vétuste a été entièrement détruit, afin de préparer l'arrivée de la future piscine. Au mois de mars, les locaux entièrement rénovés de la Maison de la Petite Enfance ont été livrés. Le 9 mai, la première pierre de l'école Jacqueline Quatremaire a été posée, en présence de l'ensemble des partenaires et des financeurs du projet. À la fin de l'été, le bâtiment du 1 rue Etienne Fajon, véritable verrue dans le paysage urbain, a été démolé après plus de dix ans d'attente. En septembre, ce fut le tour du terrain synthétique d'honneur du stade Dian d'être inauguré, entièrement rénové lui aussi. Enfin, tout au long de l'année, le futur réseau de chaleur urbain du SMIREC s'est étendu, les travaux de creusement des puits de géothermie ont débuté, et les bailleurs sociaux du territoire ont continué leurs programmes de ravalement / réhabilitation, notamment Seqens

dans les quartiers Langevin et Saint-Leu, Seine-Saint-Denis Habitat dans le quartier Allende et Plaine Commune Habitat au centre-ville.

École Quatremaire, PMI en centre-ville, locaux de la Police Municipale... les projets avancent !

En 2024, l'ensemble des ces projets vont continuer. L'école Quatremaire sera livrée pour la rentrée de septembre, et permettra aux enfants de bénéficier d'un cadre d'apprentissage optimal. Durant l'année, les chantiers du SMIREC vont également progresser, tant au niveau du réseau que des forages et de la centrale géothermale. La mise en service du réseau est prévue pour 2025. Le chantier du futur centre aquatique sera également lancé par Plaine Commune. En fin d'année, le poste de police municipale sera inauguré, dans les locaux de l'ancienne étude notariale du centre-ville. Par ailleurs,

le Conseil Départemental, après avoir mené les acquisitions nécessaires, aménagera dans les locaux vacants de l'îlot de la boulangerie un futur centre de Protection Maternelle et Infantile (PMI) pour accueillir les familles Villeteusiennes dans les meilleures conditions. La Maison de Santé, une fois les contraintes environnementales levées, pourra également entrer en phase opérationnelle pour répondre aux besoins d'accès aux soins de la population. Enfin, les projets qui font l'objet d'études de faisabilité en 2023 seront poursuivis pour les faire entrer le plus rapidement possible en phase opérationnelle. Et bien entendu, les rafraîchissements et rénovations dans les écoles et les sites sportifs se poursuivront, pour sans cesse améliorer les conditions d'accueil des familles.

En résumé, en 2024, la municipalité continue son engagement pour faire de Villetaneuse une ville pour y vivre. ■

DEUX RENDEZ-VOUS FESTIFS POUR DÉBUTER 2024



Monsieur le Maire et l'ensemble de la municipalité ont le plaisir de convier l'ensemble des Villeteusiennes et des Villeteusiens à la **cérémonie des vœux** aux habitants et aux partenaires, qui aura lieu le **mardi 16 janvier 2023 à 18h30 au gymnase Jesse Owens** (44 rue Raymond Brosse). Cette cérémonie sera ouverte par une représentation des élèves du Centre d'Initiation Culturelle et Artistique (CICA),



et se conclura par un buffet préparé par les associations de la ville.

Les Aînés de Villetaneuse sont également conviés au traditionnel **Banquet des Séniors**, qui aura lieu le **jeudi 18 janvier à 12h au gymnase Jesse Owens**. Au programme : un repas convivial, des animations, et les traditionnelles danses. **Informations et inscriptions au 01 85 57 39 03.** ■

LA CLASSE OLYMPIQUE DANS L'ANTRE D'

Qui n'a pas rêvé de fouler le tapis officiel du couloir qui mène à la pelouse du Stade de France, de s'asseoir dans le vestiaire des joueurs à la place de Kylian Mbappé, ou du héros de 1998, Zinédine Zidane, de découvrir le confort de la loge présidentielle... les 20 jeunes élèves de la Classe Olympique du collège Lucie-Aubrac ont pu découvrir ce lieu mythique de la première victoire de la France en coupe du monde de football en 1998. Suivons le guide !



© Erwann Quéfé

- 1 Les collégiens découvrent l'imposant édifice, vide et silencieux, et ses 80 000 places.
- 2 Dans les locaux du poste de police.
- 3 Les collégiens de Lucie-Aubrac progressent le long de la route souterraine de plus d'un kilomètre qui entoure le Stade de France, et par laquelle les équipes arrivent au Stade de France.
- 4 Un moment très attendu par les collégiens : la découverte du vestiaire de l'équipe de France et les maillots des stars de l'équipe exposés au-dessus de leur casier.

L'édifice impressionne. C'est un mastodonte de béton et d'acier au centre de gravité assez bas pour ne pas dépasser la basilique des rois, le point culminant de Saint-Denis. Avant de pénétrer dans le saint des saints du sport français, les collégiens de Lucie-Aubrac, accompagnés de leurs professeurs d'Histoire-Géographie et d'Éducation Physique, Messieurs Cissé et Arvieu,

trépigment dans le petit musée du stade qui témoigne des manifestations déjà nombreuses organisées dans ce lieu depuis 25 ans, et parfois inattendues : championnats du monde d'athlétisme, trois coupes du monde de rugby (1999, 2007, 2023), concerts de Madonna, de U2, d'IAM, des Red Hot Chili Peppers, de Johnny, de Beyoncé ou de Soprano entre autres, performances sportives comme des courses de rallye ou encore

OLYMPIQUE ES CHAMPIONS

une régates de petits voiliers, ... et même des sessions de vaccination durant la pandémie de la Covid ! Le guide est là, la visite peut commencer. D'abord, les tribunes : la vision du stade vide de ses spectateurs et silencieux donne le vertige. C'est une masse de béton et d'acier de 180 000m² entourant une surface de gazon de 8000m². Le guide énumère des chiffres tous plus spectaculaires les uns des autres. L'édifice a été conçu pour apporter le maximum de confort et de sécurité aux spectateurs. Son architecture par exemple, a été pensée de façon à permettre une évacuation très rapide qui, en théorie, peut s'effectuer en 8 minutes, soit 10000 personnes à la minute lorsque le stade est comble. En cas d'urgence médicale également, tout a été prévu. Six antennes comportant chacune une salle de réanimation sont disposées tout autour du stade dans un couloir circulaire de 800 mètres de long. Par ailleurs, comme toutes les hyperstructures construites ces dernières années, le Stade de France a bénéficié des dernières technologies et notamment celles qui ont été utilisées pour la construction du Pont de Normandie en 1995 pour tout ce qui concerne sa résistance aux vents et aux intempéries.

Dans le pas des grands !

Nous sommes maintenant dans le couloir circulaire qui distribue les «organes» essentiels du stade. Salles de presse, postes de secours et de police... Notre guide s'arrête devant une porte, insiste sur son emplacement situé tout près de la sortie en cas de problème, et demande aux collégiens pour qui ce vestiaire est prévu : «C'est le vestiaire de l'arbitre !» Gagné. Et puis, non loin de là, deux larges portes se font face : le vestiaire sud et le vestiaire nord. Nous passons enfin la porte DU «vestiaire nord», celui de l'équipe de France. La salle est large. Les 22 casiers sont là, quelques-uns contiennent les maillots de

joueurs prestigieux. Les 2 numéros 10, celui de Zidane et de Mbappé, sont pris d'assaut pour des salves de selfies. Sur le plateau central, on peut voir la trace des multiples joueurs qui ont fêté leur troisième mi-temps. Sur le tableau blanc où les entraîneurs détaillent les stratégies de jeux, MM. Cissé et Avrieu s'amuse, en désignant des élèves, à simuler un plan d'attaque. Enfin, un peu à l'écart, une petite pièce aussi discrète que le personnage qui l'a occupé durant la coupe du monde de 1998, celle d'Aimé Jacquet, l'entraîneur.

Il est temps maintenant de rejoindre les 8000 m² de gazon. Ce tapis vert est particulièrement choyé et protégé. Le guide est très clair : un envahissement du terrain est, par exemple, très sévèrement puni. Le contrevenant risque un an d'emprisonnement et 150000 euros d'amende. Par ailleurs, le gazon fait l'objet de toutes les attentions par les jardiniers. Situé à 11 mètres en dessous du parvis, le terrain est bombé pour une meilleure évacuation de l'eau et possède un système de chauffage incorporé sous la pelouse. Cette dernière est par ailleurs très surveillée. Par exemple, 48 heures avant une rencontre sportive, des fauconniers sont présents avec leur rapace pour déloger les résidents indésirables : mulot, souris et autres menus animaux. Enfin, depuis 2016, le stade est doté d'une pelouse hybride (pelouse naturelle importée d'Angleterre renforcée de fibres synthétiques), une technologie brevetée qui permet de renforcer la tenue et la résistance du gazon pour accueillir régulièrement des matchs de football et de rugby. La visite s'achève en découvrant le vaste salon présidentiel, ses murs d'écrans numériques et sa loge qui offre une vue à 180° sur le stade.

Et pour clôturer la découverte de ce stade mythique, un petit jeu est proposé aux collégiens : découvrir le siège du Président ! ■ EQ

La Flamme Paralympique à Villetaneuse

Ouvrez votre agenda et marquez cette date dès aujourd'hui : **le mardi 27 août**, la Flamme Paralympique traversera Villetaneuse.

Partie de Stoke-Mandeville en Angleterre le 25 août, berceau historique du sport paralympique, la flamme passera par une cinquantaine de villes de l'Hexagone et traversera quelques villes de la Seine-Saint-Denis dont Épinay-sur-Seine et Villetaneuse le 27 août.

«À L'APPROCHE DES JOP PARIS 2024, NOUS AVONS CRÉÉ UNE COORDINATION INTER-SERVICES ET MULTIPLIÉ LES APPELS À PROJETS TOUS SECTEURS CONFONDUS AFIN DE TOUCHER LE PLUS D'HABITANTS POSSIBLE SUR LA PÉRIODE AVANT LES JOP. AINSI, LE SERVICE DES SPORTS BIEN SÛR, LA CULTURE ET LA COMMUNICATION, MAIS AUSSI LE PAPS ET LA JEUNESSE ONT ÉTÉ ASSOCIÉS À LA PROMOTION DES JEUX AVEC UNE PROGRAMMATION COMMUNE ENTRE OCTOBRE 2023 ET JUILLET 2024 : LA VILLETANEUSIENNE, L'INITIATION BASKET FAUTEUIL, LE CARNAVAL, LA CAN DES QUARTIERS... »



NATACHA MARTINIS, ADJOINTE AU MAIRE CHARGÉE DU SPORT ET DES JOP DE PARIS 2024

Interview complète à retrouver sur le site de la Ville >>



AIDES, «PERMIS DE LE LOGEMENT AU CO

Le logement est une actualité au cœur des préoccupations de nombreux Villetaneusiennes et Villetaneusiens. Il peut s'agir de l'attente d'un logement adapté à sa situation familiale, de difficultés rencontrées en tant que locataire ou bien d'une recherche de mobilité résidentielle : ce sujet est particulièrement sensible et la municipalité a donc fait de cette thématique une de ses causes prioritaires.



En novembre dernier, Tarik Zahidi, premier Adjoint au Maire en charge du logement et de la lutte contre l'habitat indigne, ouvre par ces mots le premier Forum du Logement et de l'Habitat de Villetaneuse : «Ce premier Forum de l'Habitat et du Logement a permis de créer une dynamique partenariale très large et de présenter aux habitants la diversité des acteurs. Nous allons développer ce Forum dans les années à venir pour en faire un rendez-vous incontournable.»

La municipalité accompagne ainsi les Villetaneusiens. Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) propose en effet des aides financières ponctuelles en lien avec le logement, et toujours en fonction des ressources. A titre d'exemple, il peut vous accompagner exceptionnellement dans la régularisation de certaines factures que vous n'arrivez pas à régler (loyer,

charges, factures d'énergie, quittances d'assurance habitation, équipements de première nécessité pour votre logement...). Le service Logement et Habitat vous accompagne quant à lui dans l'instruction de vos demandes de logement et vous conseille en cas de signalement d'habitat dégradé ou insalubre en effectuant le relai avec l'Agence Régionale de Santé (ARS) d'Île-de-France.

LOUER», FORUM...

ŒUR DE L'ACTUALITÉ

«Permis de louer»: les secteurs concernés

Secteur 1 : Les Jardins Utrillo (allée Frédéric-Chopin, allée Alfred-de-Musset, allée Jules-Sandeau) ;

Secteur 2 : 186 - 198, avenue de la Division-Leclerc ;

Secteur 3 : 1 rue Edouard-Vaillant, 2 rue Roger-Salengro ;

Secteur 4 : 14, rue Edouard-Vaillant ;

Secteur 5 : Hameau du Parc et Mail Vogue (allée Django-Reinhardt, allée Sidney-Bechet, mail Vogue, allée Claude-Debussy, allée Georges-Bizet, rue Maurice-Ravel, chemin et ruelle des Roses) ;

Secteur 6 : Résidence Les Jardins Renaudie (intersection de la rue Maurice-Grandcoing et de l'avenue Jean-Jaurès).

Un «permis de louer» bientôt en place et un Forum du logement et de l'Habitat inédit

Ce début d'année sera marqué par la mise en œuvre de la Déclaration de Mise en Location (DML) à compter du mois de mars et qui concerne toutes les nouvelles mises en location d'un bien par un bailleur privé sur certains secteurs de la ville (voir encadré des secteurs ci-contre). Cette nouvelle démarche marque l'engagement de la municipalité dans la lutte contre l'habitat indigne et les marchands de sommeil.

Par ailleurs, le 15 novembre dernier, en présence de Tarik Zahidi, premier adjoint au Maire, le premier Forum du Logement et de l'Habitat s'est tenu en présence de nombreux partenaires, tels qu'Action Logement, le bailleur Plaine Commune Habitat (PCH), Véolia, Engie, l'Agence Régionale de Santé (ARS), l'Agence Départementale d'Information sur le Logement (ADIL) 93, la Caisse d'Allocation Familiales (CAF) de la Seine-Saint-Denis et plusieurs services

municipaux comme le CCAS et le service Logement et Habitat. Ce forum a été l'occasion pour l'ensemble de ces partenaires d'échanger avec les habitants au sujet des demandes de logement social et des délais d'obtention, du mal logement ou encore des aides liées au logement (voir encadré ci-dessous).

Prévention des expulsions locatives

La municipalité s'engage également pour prévenir au maximum les expulsions locatives. En effet, le Conseil municipal du 11 décembre dernier a validé la mise en place, dès le début de l'année 2024, de Commissions Locales des Impayés de Loyers (CLIL) en collaboration avec le Conseil Départemental de la Seine-Saint-Denis et les bailleurs. Ce dispositif concernera dans un premier temps les bailleurs Plaine Commune Habitat (PCH) et Seine-Saint-Denis Habitat (SSDH), avec l'objectif de pouvoir étendre ce dispositif à l'ensemble des bailleurs présents sur la commune. ■

LES AIDES ET LES CONTACTS

- **Le CCAS et le Conseil Départemental de la Seine-Saint-Denis** sont associés pour proposer des aides au travers du FSL (Fonds de Solidarité Logement) et du FSE (Fonds de Solidarité Énergie). Le FSL est une aide qui permet d'accompagner les habitants pour leur permettre de conserver leur domicile, sous la forme de prêt à taux zéro ou de subvention. Une enveloppe de 33 000 € est prévue pour les subventions, contre 24 800 € pour les prêts. Le FSE est une aide qui concerne les factures de gaz et d'électricité, destinée aux familles en situation de précarité énergétique. Le CCAS instruit les demandes et gère les aides accordées dans le cadre de l'enveloppe allouée par le Conseil Départemental (25 000 € en 2023).
Infos : 01 85 57 39 60
- **La Caisse d'Allocations Familiales (CAF)**

de la Seine-Saint-Denis gère l'APL (Aide Personnalisée au Logement). Elle propose aussi, pour les ménages modestes, trois aides pour équiper un logement : l'aide à l'installation des jeunes (18 à 25 ans), l'aide à l'installation des familles et l'aide au renouvellement de l'équipement.

Infos : www.caf.fr.

• **L'Agence Départementale d'Information sur le Logement (ADIL) 93** propose un accompagnement juridique et offre de nombreux conseils au sujet de la transition écologique des logements.
Infos : 01 48 51 17 45 / www.adil93.org

• **Le Conseil Départemental de la Seine-Saint-Denis** accompagne les projets d'aménagement et d'adaptation du domicile.
Infos : 01 43 93 81 14

ou 01 43 93 87 22 ou 01 43 93 47 00.

• **L'Agence Régionale de Santé (ARS) d'Île-de-France**, assure le suivi des signalements d'insalubrité dans le cadre de la déclaration de logement insalubre.

Infos : 01 44 02 00 00 / www.iledefrance.ars.sante.fr

• **Action Logement** permet aux habitants, par le biais de sa plate-forme « AL'in » de postuler sur un logement vacant lorsque leur employeur cotise à Action Logement.
Infos : www.al-in.fr

• **Véolia et Engie** mènent des actions de prévention comme la distribution de kits d'économie d'énergie. Véolia, au travers de l'aide « Eau Solidaire », accompagne également les ménages en difficulté avec leur facture d'eau, avec une enveloppe annuelle de 4 000 €.

Infos sur l'aide « Eau Solidaire » en vous adressant au CCAS : 01 85 57 39 60.

UN NOUVEAU MANDAT DÉBUTE POUR NOS JEUNES CONSEILLERS



© Virgile PARIS

Le 17 novembre dernier, le Maire, Dieuonor Excellent, a installé en présence de ses adjoints Tarik Zahidi et Majide Ammad, les nouveaux membres du Conseil des Jeunes. Cette instance adoptera un fonctionnement légèrement différent du précédent, en étant scindé en deux sous-groupes d'âge : un pour les jeunes de 11 à 15 ans, et l'autre pour ceux âgés de 16 à 25 ans. Cela a permis de diversifier

les profils d'âge de ce nouveau CDJ, constitué de jeunes de 11 à 23 ans.

La particularité de ce nouveau Conseil des Jeunes est également d'être un lieu d'échange ouvert. En effet, les 15 premiers membres installés lors de cette première rencontre pourront être rejoints en cours de mandat par d'autres conseillers. Cela permet aux jeunes souhaitant s'investir dans la vie locale de ne pas attendre le

prochain renouvellement des instances du CDJ pour s'engager. Lors de la séance d'installation, le Maire a pu rappeler l'importance de la voix de ces jeunes conseillers pour que les actions municipales correspondent au mieux aux attentes de la jeunesse. Il a également évoqué l'engagement des membres du Conseil des Jeunes dans le cadre des événements et manifestations municipales.

Ce nouveau Conseil des Jeunes pourra co-construire son règlement de fonctionnement au travers des échanges qui auront lieu durant ses premières réunions. Des commissions thématiques seront également organisées, afin de permettre aux jeunes d'échanger en petits groupes sur des sujets précis.

Enfin, le CDJ dispose d'un budget propre, pour mener des actions et des petits projets. Ils ont également la possibilité, une fois par ans, de proposer à leurs homologues du «vrai» Conseil Municipal un vœu, qui pourra être inscrit à l'ordre du jour et voté. ■

Plus d'infos sur
[https://www.mairie-villetaneuse.fr/
conseil-des-jeunes](https://www.mairie-villetaneuse.fr/conseil-des-jeunes)
Ou en contactant la chargée
de mission Démocratie Locale
au 06 09 06 22 61



COMPOSTEZ, DAME NATURE VOUS REMERCIERA !

À partir du 1er janvier 2024, le tri des biodéchets, à savoir principalement les déchets alimentaires et déchets verts, sera rendu obligatoire afin qu'ils soient valorisés en solutions de compostage par les collectivités ; s'agissant des déchets ménagers, une valorisation à hauteur de 65 % est attendue à l'horizon 2028 !

Composter ses déchets organiques (épluchure de fruits, de légumes, restes de cuisine, déchets végétaux) permet à la fois de réduire ses déchets d'environ 30 kg / an / habitant et de produire un engrais de qualité pour les plantes et le jardin. Cette démarche est particulièrement importante : n'oublions pas qu'environ un tiers

Longueur	40 cm
Largeur	40cm
Hauteur	73 cm
Poids	6 kg
Plateau	10 litres
Capacité totale	30 litres



Volume	400L
Longueur	79 cm
Largeur	79 cm
Hauteur	100 cm
Poids	12 kg
Épaisseur	5 à 8 mm



de nos poubelles est constitué de déchets biodégradables.

Dans cette perspective, Plaine Commune et le SYCTOM proposent

déjà gratuitement aux habitants du territoire différents moyens de composter, que l'on réside en appartement ou en pavillon. En effet, tout en dispensant des formations préalables adaptées, le SYCTOM peut fournir des composteurs et lombricomposteurs individuels et collectifs. Cette stratégie territoriale de gestion des déchets sera renforcée dans les mois à venir avec le développement de points d'apports volontaires et ainsi pouvoir proposer progressivement, à l'ensemble des habitants du territoire, une solution de tri à la source. ■

Plus d'infos sur
plainecommune.fr/compostage
et sur www.jecomposteenville.fr



UNE AVOCATE S'INSTALLE EN VILLE

Samedi 21 octobre dernier, Maître KENZA LARBI, avocate au barreau de Bobigny, a inauguré son nouveau local, situé 21 rue de l'Hôtel de Ville, dans une partie des locaux de l'ancienne CPAM. Cette installation a été rendue possible

par l'action de la municipalité et du bailleur Plaine Commune Habitat, qui a réalisé de nombreux travaux pour lui permettre de s'installer. Une nouvelle étape dans la stratégie municipale de résorption de la vacance de locaux en centre-ville ! ■

VILLETANEUSE A BRILLÉ EN COUPE GAMBARDILLA !



Le CS Villetaneuse, club de football historique de la ville, a uni derrière lui toute la population lorsque les jeunes de son équipe U18 (moins de 18 ans) ont affronté, dans le cadre du premier tour fédéral de la Coupe Gambardella (la coupe de France des moins de 18 ans), leurs homologues du Stade de Reims, dont la meilleure équipe évolue en Ligue 1 ! Avec combativité, cohésion et beaucoup de talent, nos jeunes ont combattu durant tout le match, devant des tribunes combles, en présence notamment de M. le Maire et d'élus municipaux, venus

les soutenir. Malgré leurs efforts, leurs adversaires du jour se sont imposés 3 buts à 0 à la fin du temps réglementaire.

Il faut cependant saluer le parcours admirable de l'équipe du CS Villetaneuse, qui a franchi sans trembler les cinq tours régionaux de la compétition, notamment lors de la finale régionale contre Cergy-Pontoise le 19 novembre dernier, remportée 3 buts à 0 sur le terrain de leurs adversaires.

Un grand bravo à eux : le résultat de cette saison promet de grandes choses pour l'avenir de cette équipe qui a fait la fierté de toute une ville ! ■

EXPRESSION DES GROUPES AU CONSEIL MUNICIPAL

VILLETANEUSE AUTREMENT

Vers 2024 avec confiance !

Alors que s'achève l'année 2023, le groupe Villetaneuse Autrement adresse à toutes les Villetaneusiennes et à tous les Villetaneusiens ses meilleurs vœux pour l'année 2024.

La majorité municipale maintient son ambition pour cette nouvelle année, décisive pour un certain nombre de projets portés depuis notre arrivée en responsabilité en 2020. En trois ans seulement, notre bilan est pleinement aligné avec les objectifs fixés dans le cadre du programme politique pour lequel nous avons été élus. La présentation du bilan de mi-mandat a été une première occasion de présenter ce point d'étape. Un certain nombre d'élus ont également pu prendre part aux huit comités de quartiers qui se sont déroulés à travers la ville, pour défendre ce bilan et continuer le dialogue avec les habitants en toute franchise.

La majorité municipale aborde donc l'année 2024 avec confiance. Les projets suivent leur cours, notamment celui de l'école Quatremaire, qui sera livrée comme prévu pour la rentrée de septembre 2024. Nous maintiendrons le même niveau d'exigence sur l'ensemble des autres projets pour garantir l'amélioration du quotidien des villetaneusiens. Belle année à tous !

VILLETANEUSE EN COMMUN, POUR UNE VILLE SOLIDAIRE, HUMAINE ET ÉCOLOGIQUE PAIX

Nous vivons une période anxiogène traversée par des conflits partout dans le monde, tous n'ont pas le même traitement médiatique.

Le dernier crève l'écran de l'horreur : le conflit israélo palestinien. Et les victimes, toujours les mêmes, les civils. De l'horreur perpétrée par le Hamas, la surenchère meurtrière de l'état d'Israël. Il y a urgence à œuvrer pour la paix, la paix passe ici irrémédiablement par la reconnaissance d'un état palestinien.

Alors, si nous nous sentons parfois impuissants face à des radicalités qui s'attisent, nous avons un devoir politique de construire et développer la culture de la paix. Cela passe par des services publics qui jouent leur rôle émancipateur et concourent au respect des droits, droit à l'éducation, au logement, à la culture, au sport, ... et donc à l'égalité. C'est le meilleur rempart contre le racisme et l'antisémitisme.

A la veille de cette fin d'année, nous formulons avec détermination tous nos vœux de paix pour 2024.

Nous faisons nôtre la citation de Saint-Just :

« Le bonheur est une idée neuve ».

Groupe des élus communistes et républicains

Tel : 07 57 57 99 73

Mail : carinnejuste@gmail.com

PROCHAINE SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL LUNDI 5 FÉVRIER 2024

ACCÉDER À LA VIDÉO DU
DERNIER CONSEIL MUNICIPAL





VOICI UNE SÉLECTION DES MOMENTS À VENIR. RETROUVEZ L'ENSEMBLE DES INFOS SUR MAIRIE-VILLETANEUSE.FR

#JAN.

16/01
VŒUX DU MAIRE
AUX HABITANTS



Dieunor Excellent, le Maire, vous invite au gymnase Jesse-Owens pour fêter la nouvelle année 2024
> 18h30 / gymnase Jesse-Owens

18/01
BANQUET DES SÉNIORS



Au menu : gourmandises, bonne humeur et toujours cette même joie de se retrouver !
> 12h / gymnase Jesse-Owens

#FÉV.

17/02
SORTIE CULTURELLE
POUR LE FRIDGE COMEDY CLUB



Place au rire dans un lieu imaginé par Kev Adams au cœur de Paris, le Paris Secret Comedy Room. Cinq artistes se succèdent sur scène pour passer un moment hilarant ! Spectacle accessible à partir de 12 ans. Tarif plein : 11€; Tarif réduit : 5.50€
> 15h15 / Départ en car depuis la Place des Partages

#MARS

01 & 02/03
DEUXIÈME GALA TEK FIGHT
À VILLETANEUSE



Après son immense succès de l'an dernier, le Tek Fight revient poser son ring à Villetaneuse. À nouveau, ce gala de boxe thaïlandaise et de K1-Rules internationalement reconnu promet un spectacle exceptionnel à ne pas manquer !
> **Pesée des combattants le 01/03 à 19h à l'Hôtel de Ville**
> **Gala Tek Fight le 02/03 au gymnase Jesse-Owens.**
Ouverture des portes à 16h.

08/03
JOURNÉE INTERNATIONALE
DES DROITS DES FEMMES
Comme chaque année, la municipalité s'inscrit dans la lutte pour les droits des femmes. Plusieurs événements et activités seront organisés.
> **programme à venir en ligne et dans le prochain magazine.**

19/03
COMMÉMORATION DE LA FIN
DE LA GUERRE D'ALGÉRIE
La Municipalité vous convie à la commémoration du cessez-le-feu du 19 mars 1962 qui a mit fin à la guerre en Algérie.
> 18h30 / Devant la stèle Place Jean-Baptiste-Clément

Retraité.e depuis peu ?

Inscrivez-vous au Pôle Autonomie et Inclusion de votre commune !
Vous serez tenu informés de toute l'actualité du Pole Autonomie et Inclusion, des grands rendez-vous, des sorties, des bons plans, et bien plus encore...

Service municipal délocalisé, le Pôle Autonomie et Inclusion, situé rue du 19 mars 1962, accueille tous les retraités villetaneusiens. Nouveau retraité ou sénior confirmé, le PAI saura animer vos journées en vous proposant un large panel d'activités et loisirs et facilitera votre quotidien en mettant à votre disposition une série de services pour bien vivre votre retraite à Villetaneuse.

Pour vous inscrire, contactez le Pôle Autonomie et Inclusion au **01 85 57 39 03**

ou remplissez le coupon-réponse ci-dessous à renvoyer ou déposer au
Pôle Autonomie et Inclusion, 5 rue du 19 mars 1962, 93430 Villetaneuse.



Je souhaite m'inscrire au Pôle Autonomie et Inclusion de la ville de Villetaneuse :

NOM : PRÉNOM :

ADRESSE :

TÉLÉPHONE : COURRIEL :

PERMANENCES

Vos élus à votre écoute

• Vous souhaitez vous entretenir avec Dieunor Excellent, **Maire de Villetaneuse** ? Une permanence est ouverte tous les jeudis de 17h à 19h, sur rendez-vous pris auprès du secrétariat des élus au **01 85 57 39 10**

• Pour rencontrer les **Adjoints ou les Conseillers Municipaux délégués**, contactez le secrétariat des élus au **01 85 57 39 10**.

• **Conseillers départementaux du canton d'Épinay-sur-Seine (qui comprend également Villetaneuse et Pierrefitte-sur-Seine)**

> Michel Fourcade

reçoit sur rendez-vous pris au **01 72 09 33 31** ou au **06 83 22 33 27**.

> Florence Laroche

reçoit sur rendez-vous pris au **01 43 93 90 26** ou sur **flaroche@seinesaintdenis.fr**.

• Stéphane Peu,

Député de la circonscription,

reçoit sur rendez-vous pris au **01 41 68 21 89**

ou sur **rdv@stephanep.eu**

Permanences en mairie

• **Avocat-conseil** : le 1^{er} mardi du mois, de 18h à 19h.

• **Interprètes-écrivains publics** : le mardi de 9h à 12h pour les langues d'Afrique subsaharienne; le vendredi de 14h à 17h pour les langues du Maghreb.

• **Aide juridique avec l'association des Etudiants Juristes de Sorbonne Paris-Nord** : le 3^e mercredi de chaque mois de 17h à 20h

Point Information Jeunesse

• Le **PIJ** accompagne les jeunes de 11 à 30 ans dans les domaines suivants : emploi, formation, métiers, orientation, santé, loisirs, projets... retrouvez son équipe à la médiathèque Annie-Ernaux. Infos au **01 85 57 39 74** ou au **06 09 85 64 35**.

Maison Commune • Espace Numérique (MCEN)

Pour vos démarches administratives et recevoir des conseils d'ordre numérique.

Le lundi, mardi, mercredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30. **Le jeudi** de 13h30 à 18h30.

Le vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h.

• 110, route de Saint-Leu (anciennement BNP) Tél. **01 85 57 39 02**.

Permanence juridique en partenariat avec le Conseil Départemental **tous les lundis** de 14h à 17h. Prendre rendez-vous directement auprès de la MCEN au **01 85 57 39 02** ou bien auprès du Point d'Accès aux Droits au **01 85 57 39 21**.

Caisse d'Allocations Familiales

Pour joindre la CAF, composez le **3230** ■

SANTÉ

Point d'accueil prévention santé (PAPS)

15 bis, place de l'Hôtel-de-Ville Tél. **01 85 57 39 95**

Les lundi, mercredi, jeudi et vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h, et le mardi de 8h30 à 12h, et de 13h30 à 17h30.

• **SOUTIEN PSYCHOLOGIQUE** ouvert à tous **SUR RENDEZ-VOUS**, le mercredi de 10h à 12h et de 13h30 à 17h.

• **VACCINATIONS GRATUITES**, pour les vaccins obligatoires et conseillés, **SUR RENDEZ-VOUS** de 17h à 18h30 tous les 15 jours.

• **LES PERMANENCES DE LA CRAMIF** ont lieu uniquement le mercredi matin de 9 h à 12 h. Pour toute prise de rendez-vous, contacter le **3646**. ■

POUR TROUVER UNE PHARMACIE DE GARDE

cliquez sur le flashcode ci-contre ou saisissez l'adresse suivante dans votre navigateur: **monpharmacien-idf.fr**



LE TÉL.
POUR AVOIR DES INFOS
OU POUR POSER DES QUESTIONS



L'APPLI
POUR SIGNALER LES ANOMALIES
SUR L'ESPACE PUBLIC

HORAIRES

Ouverture des services municipaux

La mairie est ouverte

- les lundi, mardi, mercredi et vendredi de **8h30 à 12h et de 13h30 à 17h**,
- le jeudi de **13h30 à 17h**

• **Et le samedi de 8h30 à 12h** pour les services de permanence (Attention, pour certaines démarches, il est nécessaire de prendre rendez-vous).

Pour toutes informations, contactez le **01 85 57 39 00**.

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

- KASSIM Naïssata le 07/11
- SYLLA Fatima le 12/11
- LARBI DAOUADJI Kada le 17/11
- BEN AMAR Iyass le 16/11
- KHORSI Aylan le 15/11
- DIAWARA Zeynabou le 17/11
- TRAORE Oumar le 26/11
- JEAN Ayana le 21/11
- COULIBALY Isaïah le 22/11
- CAMARA Cheick le 24/11

MARIAGES

- MEZI Mahrouk et BENAMAR Fatima Zohra le 18/11
- DJAFRI Zoubier et GUERY Johanna le 02/12
- FERNANDO George et THAMILMARAN Vanitha le 04/12

DÉCÈS

- AYACHI Mohammed, le 17/10/23
- SOREL Claude, le 21/10
- NSILULU LONGO Henriette, le 07/11
- TOUNSI Mouldi, le 22/11
- CURUTCHET Pierre, le 22/11
- NDIAYE Mohamed, le 26/11
- GUILLOU Nicole, le 05/12
- WAKERNIE Viviane le 30/11

PROCHAIN NUMÉRO : VENDREDI 16 FÉVRIER

DES IDÉES

À SOUMETTRE ?

UNE ACTU À PROPOSER ?

UN PORTRAIT À RÉALISER ?

UN RENDEZ-VOUS

À SIGNALER ?

CONTACTEZ-NOUS :

COMMUNICATION@

MAIRIE-VILLETANEUSE.FR



BIEN VU !



TÉLÉCHARGEZ

**VOTRE
NOUVELLE
APPLI**

**POUR SIGNALER
LES ANOMALIES
SUR L'ESPACE
PUBLIC**

DISPONIBLE SUR
 **Google Play**

Télécharger dans
 **i'App Store**



GRAND PARIS

Aubervilliers Épinay-sur-Seine
L'Île-Saint-Denis La Courneuve
Pierrefitte-sur-Seine Saint-Denis
Saint-Ouen Stains Villetaneuse